**Syndicat CFDT SF 3 C**
**Section CFDT La Poste Sénart PFR**
**Zone Parisud 4**
**Bld Maurice Faure**
**77380 Combs la Ville**

# COMPTE RENDU D'AUDIENCE

La CFDT a été reçue récemment pour évoquer plusieurs thèmes dont certains reviennent très régulièrement à chacune de ses audiences.

**Médecin de prévention** :

Après 4 ans sans présence de médecin de prévention, finalement une embauche avait eu lieu en septembre 2009. Ouf, çà y était ! La plate-forme de Sénart PFR pouvait se considérer « sauvée dans ce domaine ». Eh bien, non ! Le médecin est parti en fin d'année 2009 car il couvrait une zone trop vaste avec Sénart PFR, Roissy, Mitry-Mory et ne pouvait assurer les 3 sites. Le médecin a demandé à la DRL de ne conserver que ces deux établissements mais par Sénart PFR! En attendant, la direction envisage d'avoir recours aux infirmières qui pourront faire une pré-visite. Recherche active d'un autre médecin de prévention. Dans ce feuilleton : un nouvel épisode !

**Grève du vendredi 29 janvier** :

45 grévistes à partir de 20 h 30. Le collègue retraité avait eu un CA pour la nuit de vendredi et l'organisation de la convivialité ne semblait pas posé de problème d'après la direction de Sénart PFR. Le collègue retraité a précisé qu'il s'agissait d'incompatibilités avec la hiérarchie de la brigade. Il a été mis en avant le manque d'effectif, le manque de médecin, les intempéries… Le directeur s'engage à faire respecter la chartre d'encadrement.

**Horaires de travail** :

Un nouveau projet va voir le jour d'ici peu pour la concentration du trafic sur les diverses plages horaires. Plusieurs scénarios seront présentés après validation par la DRL. En jour la direction étudie les effectifs. Les congés ne seront pas remis en cause s'il y avait un changement d'horaire. La brigade 2 nuit sur 4 est appelée à disparaître mais pas avant l'été. La CFDT a signalé que tous les collègues étaient attachés à leur rythme de travail et à leur brigade y compris la I, la J et la H et tenaient à leur week-end. La direction le comprend et essaiera de préserver au maximum les habitudes de chacun.

**Budget de Sénart** :

Le directeur gérera seul le budget de Sénart et ne souhaite en aucune façon communiquer aux organisations syndicales.

**Inaptitude** :

Un plan d'action est mené, le bilan de l'ergonomie sera rendu début mars. Ce plan sera validé par la DRL et conduira à des propositions par diagnostic général et particulier.

**Manque d'effectifs** :

La direction de Sénart PFR précise que 45 personnes le samedi et 65 la semaine représentent un effectif suffisant. Ce n'est pas l'avis de la CFDT.

**Chèques-cadeaux** :

Les personnes ayant eu plus de 6 mois d'absence en 2009 n'ont pas reçu le chèque-cadeau suite à une décision de la DRL. La direction de Sénart PFR ne peut dire si ce chèque sera distribué en fin d'année 2010,ou si un arbre de Noël sera organisé. Le spectacle de Noël sera organisé l'après-midi.

**Evolution de Sénart PFR** :

En raison de l'absence d'un médecin de prévention, la palme de bronze n'est plus d'actualité. L'obtention du passeport bleu est envisagée mais aucune prime n'est envisagée en cas d'obtention.

Les fiches de poste vont être refaites et sont à négocier. En cas de plus grande majorité de 2-1, une polyvalence des tâches est envisagée.

Le groupe Rotation sera présenté par 2 chefs d'équipes, 2 agents et 1 RLP.

Pour les emplois d'été, la direction donne une priorité aux enfants des postiers mais pour l'instant, le chiffre n'est pas connu.

Pour les 24 et 31 décembre, la direction ne peut attribuer l'un ou l'autre mais créditera 7 h de RC.

**L'équipe CFDT Sénart est toujours présente, son action sur le terrain se fait sentir. Elle revendique, dialogue, interpelle la direction sur les sujets qui vous sont chers dont l'amélioration des conditions de travail, mais la plupart des revendications des collègues ne sont pas souvent prises au sérieux par la direction de Sénart. Il faut continuer à lutter, à revendiquer jusqu'au plus haut niveau de La Poste pour que les conditions de travail des Sénartais changent. La CFDT restera présente pour vous et pour défendre vos intérêts.**

# Je soutiens l'action de la CFDT, j'adhère !

Le 8 février 2010